

La citoyenne Sabatier, (détenue de Mont-Unité)

Au représentant du peuple Malarmé

Citoyen représentant,

La protection que tu as toujours accordée aux malheureux Sans-culotes et souffrants et à l'innocence opprimée, m'engage aujourd'hui à venir te faire le tableau de mon triste état et de mon innocence. Je suis Sans-culote : je n'ay aucune espèce de propriété, ma profession est d'être couturière, elle m'a procuré du pain, du pain ainsy que pour deux enfans femeles dont je suis mère. Il y a environ neuf mois que je gémiss dans la maison de réclusion de Mont-Unité où j'ay besoin journellement que quelque personne charitable vienne m'attendre une main secourable car j'y aurais infailliblement succombé sous le poids de la plus affreuse misère sans la commisération d'autrui et mes filles ont été pendant tout ce tems dans le plus grand abandon ; j'ay été même constamment privée de les voir parce que cela aurait pu contribuer à adoucir mes maux. Un prétendu crime d'émigration attribué à mon mary est cause de tant de rigueur envers moy.

Voicy, citoyen représentant, sur quoy il est fondé : Sabatier était archiviste au district de Mont-Unité, son zèle et ses lumières lui eurent bientôt attiré la jalousie et la haine de quelques administrateurs et membres du corps judiciaire qui chergèrent toujours l'occasion de lui nuire. Se trouvant à Bagnères où il s'est rendu pour rétablir par l'uzage des bains sa santé délabrée, il y eut un différent avec un de ses ennemis à qui il proposa de le vuidier en honneur l'épée à la main ; celui-cy, trop lâche, refusa la partie mais son ressentiment en redoubla ; il fit jouer tous les ressorts possibles pour perdre mon mary ; il se servit même de son autorité d'homme public ; il voulut le faire arrêter ; il luy mit en conséquence la gendarmerie aux trousses, il fit apposer le sellé sur ses effets.

Mon mari, déconcerté par tant de violence, fut obligé de se cacher et enfin de fuir ; l'un est autant à présumer que l'autre ; mais la malveillance le fit réputer émigré.

C'est là l'origine de mes malheurs ; j'étais absente, citoyen représentant, quand mon mary fut en bute à ces traits de la vindicative malveillance ; une dangereuse maladie me retenait au lit à Bagnères et à mon retour, le souvenir douloureux m'en déchire encore les entrailles, mes enfans tous éplorées viennent m'annoncer qu'il ne nous reste plus d'azille ; l'entrée de la chambre où nous étions à loyer nous est interdite.

J'appris de quelle manière barbare ces innocentes créatures en avait été chassées.

C'était à l'entrée de la minuit, on leur donna pas le tems de prendre les vivres qui y était, on les y laissa pourrir ; sans habits, sans linge, ne sachant à qui recourir ; l'humanité en eut compassion... La force me manque pour poursuivre un pareil exès de cruauté.

De depuis, j'ay toujours été persécutée, traitée comme femme d'émigré et recluse. Je ne pouvais d'abord me figurer que mon mary eut pu me délaisser. J'espères en son retour ; mais enfin, désabuzée, je fis divorce. Néanmoins, on n'a pas eu plus d'égard pour moi qu'auparavant, tandis qu'on a rendu la liberté à des femmes ci nobles émigré qui ont pris les armes contre la République après avoir fait divorce ; et moy Sans-culotte, moy qui n'ay que mes doits pour me procurer la vie et la procurer à mes deux enfans, je jémis dans les horreurs d'une maison de réclusion où la compassion d'autrui me fait faiblement subsister.

Tel est, citoyen représentant, mon triste état. Si je voulais entrer dans le détail de mes souffrances, je t'arracheres certainement des larmes, mais je ne cherche point à t'appitoyer en m'enparant de ta protection par un langage sensible. J'ay voulu seulement te faire connaître la vérité toute nue en fin d'obtenir la liberté dont je n'ay jamais été indigne de la justice que je réclame.

Sabatier